

Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale

Déclaration de principes sur l'engagement du public

Le Réseau de coordination des conseils provinciaux / régionaux

Décembre 2009

Révisé en novembre 2010

Le Réseau de coordination des conseils provinciaux / régionaux (RCC) est un réseau dynamique de conseils provinciaux et régionaux d'organismes de coopération internationale qui prennent à cœur la justice sociale et le changement social. Implantés dans des collectivités d'un bout à l'autre du Canada, nous sommes des leaders en matière d'engagement du public sur le plan local et régional, connus pour faire valoir au niveau pancanadien le savoir-faire et les priorités des régions.

La présente déclaration de principes définit ce qu'est l'engagement du public bien compris et présente une brève mise en contexte de ce qu'il a été jusqu'ici au Canada et en Europe. Elle formule ensuite quatre grands principes et une série de recommandations visant à améliorer les efforts d'engagement du public. Ces recommandations s'adressent à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi qu'à l'ensemble du secteur canadien du développement international.

Déclaration de principes sur l'engagement du public du Réseau de coordination des conseils provinciaux / régionaux

A. Introduction

Dans la recherche de solutions durables aux problèmes actuels de l'humanité, il est d'une importance primordiale d'amener les Canadiennes et les Canadiens à s'engager activement dans la lutte contre la pauvreté globale, la violence structurelle, la dégradation environnementale et plusieurs autres enjeux du développement international. La présente déclaration de principes veut répondre au besoin d'une conception commune du rôle important que jouent les activités d'engagement du public dans la vie des Canadiens et des peuples du monde.

Ce texte expose le point de vue et les expériences des conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale (les Conseils) et des quelque 400 organisations qu'ils représentent. Depuis près de quarante ans, forts de l'accroissement progressif de leurs connaissances et de leurs expériences, les Conseils adaptent, raffinent et améliorent leurs pratiques d'engagement du public. Le savoir collectif accumulé au fil de quatre décennies nous amène à présenter des recommandations sur la façon d'accroître la pertinence de l'engagement du public afin de mieux appuyer la participation des Canadiennes et des Canadiens à la citoyenneté mondiale.

La présente déclaration de principes intervient dans le débat qui intéresse aujourd'hui de multiples secteurs et propose des recommandations visant à améliorer les efforts que nous faisons pour inciter les Canadiens à s'engager dans le travail indispensable d'élimination de la pauvreté globale. Notre texte dégage une définition de ce que doit être l'engagement du public et rappelle brièvement l'histoire contextuelle de l'engagement du public au Canada et en Europe. Il formule ensuite quatre grands principes et les recommandations qui en découlent pour améliorer le travail d'engagement du public. Ces recommandations s'adressent à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi qu'à l'ensemble du secteur canadien du développement international.

B. Définition de l'engagement du public

On peut définir l'engagement du public comme l'ensemble des activités et des processus qui permettent à des individus et à des organisations de passer d'une connaissance de base des pratiques du développement international et des principes qui les sous-tendent à un engagement personnel plus profond et à une action éclairée pour le développement humain durable à travers le monde. En amenant les personnes et les organisations à s'engager dans le combat global contre la pauvreté, les droits et les responsabilités des Canadiens ressortent clairement de sorte que personnes et organisations peuvent s'engager activement dans la citoyenneté mondiale.

Les Conseils appuient l'emploi du concept de « citoyenneté mondiale » pour désigner l'éventail d'activités d'engagement du public que réalisent les organisations de la société civile (OSC). La citoyenneté mondiale suggère l'avènement de citoyens qui ont les connaissances et les aptitudes voulues pour s'engager activement dans le monde. Les connaissances fondamentales en matière de citoyenneté mondiale suscitent la prise de conscience :

- que nous partageons avec les autres la même humanité;
- que la diversité est essentielle à la vie;
- que les citoyens ont des droits et des responsabilités;
- que la citoyenneté a des conséquences locales et mondiales;
- que nous sommes mandataires, ce qui nous donne le pouvoir de changer les choses pour le mieux;

- de l'importance de la pluralité des points de vue et de la capacité que nous avons d'exercer une réflexion critique sur une palette diversifiée d'opinions et d'informations.

Bien mené, l'engagement du public est un facteur clé de la citoyenneté démocratique et de l'engagement pour une justice sociale plus largement appliquée, que des millions de Canadiens vivent dans leur collectivité d'un bout à l'autre du pays. A travers nos efforts collectifs, les OSC aspirent à former un public engagé qui comprenne qu'un autre monde est possible et qui s'emploie à le faire advenir. La citoyenneté mondiale demeure une avenue privilégiée vers une citoyenneté démocratique et inclusive pour des personnes attachées à la justice pour les pauvres et les marginalisés dans le monde.

C. Le contenu de l'engagement du public

La recherche récente suggère qu'au Canada la plupart des citoyens s'intéressent aux problèmes de développement international et veulent jouer un rôle dans le monde. C'est ainsi qu'une enquête menée dernièrement par le Conseil de coopération globale de l'Alberta (ACGC) a révélé qu'une majorité de Canadiens (et d'Albertains) tient fortement à comprendre les enjeux globaux et à faire quelque chose. Cette enquête suggère également que les Canadiens ont besoin d'aide pour obtenir une information de qualité et pour se doter de tribunes où analyser l'information abondante et diversifiée qui leur est accessible comme pour discerner les gestes à poser afin de contribuer à résoudre les problèmes globaux. Ce qui montre bien la nécessité d'un engagement structuré du public canadien.

Le Conseil canadien de coopération internationale (CCCI) souligne le rôle important que jouent les organisations de la société civile tant au service du développement international que pour informer les Canadiens des enjeux internationaux de la pauvreté globale. Le Canada a pris des engagements en vertu de la Déclaration de Paris et de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide publique au développement* : le développement international et le plan d'action pour le développement doivent se fonder sur la prise en charge démocratique, la diversité sociale, les droits de la personne, l'égalité entre les sexes et la redevabilité envers les pauvres et les marginalisés. Les Canadiens ont des idées novatrices et des connaissances importantes sur la pauvreté, la justice et le développement, et ils sont regroupés au sein d'OSC pour s'informer et pour agir. Ces OSC sont le lieu idéal où soutenir le travail essentiel de la citoyenneté mondiale.

En Europe, l'éducation au développement, l'éducation à la citoyenneté mondiale et la sensibilisation du public sont une priorité depuis 2001. Même si l'UE soutient l'éducation à la citoyenneté mondiale depuis 1988, c'est au cours de la dernière décennie que les stratégies décisives ont été élaborées. En 2002, un Congrès paneuropéen sur l'éducation à la citoyenneté mondiale s'est tenu à Maastricht, aux Pays-Bas; il réunissait les quatre composantes de l'UE : les gouvernements, les parlementaires, les autorités locales et régionales, et la société civile. Ce congrès a produit la *Déclaration de Maastricht de l'éducation globale* qui devait avoir des suites très importantes pour l'éducation à la citoyenneté mondiale, toutes susceptibles de mener directement à l'adoption de politiques :

- formulation d'une déclaration cadre sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe, fondée sur un large consensus autour de la nécessité d'améliorer et de développer l'éducation à la citoyenneté mondiale;
- déclarations faites par des personnalités de premier plan sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe afin d'atteindre les objectifs d'élimination de la pauvreté globale et de développement durable;
- acceptation de l'expression « éducation globale » comme concept général et de l'élaboration d'une définition ad hoc;

- engagement des participants du Sud à créer un Caucus du Sud sur l'éducation globale.

Chaque année depuis 2002, les différentes coalitions de développement nationales et paneuropéennes organisent des congrès, des colloques et des ateliers avec des intervenants clés en matière d'éducation globale pour continuer d'élaborer des stratégies et faire avancer le programme paneuropéen d'éducation à la citoyenneté mondiale. Chacun de ces événements, depuis la Conférence de Bruxelles sur l'éducation au développement en 2005 jusqu'à la Conférence sur l'efficacité en éducation au développement et en sensibilisation du grand public, tenue sous la présidence tchèque en mai 2009, continue de bâtir sur les recommandations et les actions continues d'éducation et de sensibilisation en Europe. L'UE voulait d'abord aider les nouveaux États membres et les États membres en émergence à mettre sur pied leurs propres programmes d'éducation au développement et d'aide publique au développement à l'étranger. Comme on l'a dit à la conférence tchèque, « le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement a été jugé essentiel pour que l'UE respecte ses engagements européens et internationaux en matière de développement ».

Au sein de l'UE, la coordination des programmes d'éducation globale relève de la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD); le Global Education Network Europe (GENE), réseau européen d'agences nationales pour le soutien, la coordination et/ou le financement de l'éducation globale en Europe, animé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le Development Education Exchange Europe Project [Projet européen d'échanges en éducation au développement] (DEEEP). Le DEEEP en est actuellement à la troisième étape triennale du mandat qu'il a reçu de développer l'engagement du public européen pour l'élimination de la pauvreté par l'éducation et la réflexion.

La sensibilisation et l'éducation au développement devraient être intégrées aux programmes des systèmes d'éducation formelle et informelle chez les membres présents et à venir de l'Union. Ces programmes destinés à tous les niveaux sociaux et à tous les groupes d'âge sont nécessaires pour cultiver la plus grande solidarité Nord-Sud possible.

(Énoncé tiré des recommandations approuvées par la Conférence européenne sur la sensibilisation du public et l'éducation au développement pour la solidarité Nord-Sud, DEEEP 2007)

D. Positions

Position # 1. L'engagement du public fait partie intégrante du travail de développement.

Rares sont les endroits dans le monde où l'omniprésence de la mondialisation ne se fait pas sentir par une hausse des connexions et des interactions. Les problèmes sociaux, économiques et environnementaux sont perçus de plus en plus comme des défis globaux qui appellent des solutions globales. À mesure que s'estompent les lignes de démarcation entre le local et le mondial, nous comprenons de mieux en mieux que nous appartenons tous et toute à la seule et unique famille humaine et que nous avons tous et toutes les mêmes droits fondamentaux. C'est dans ce contexte que l'engagement du public cherche à présenter les enjeux de la pauvreté et de l'injustice globale comme des problèmes qui sont moins « leurs » problèmes à eux que « nos » problèmes à nous.

Grâce à l'engagement du public, les Canadiens saisissent les enjeux qui relient leurs propres expériences locales à d'autres expériences locales à travers le monde. Mais la prise de conscience ne suffit pas. Il faut de véritables pistes d'action. Les niveaux d'engagement résultant des efforts d'engagement du public des OSC vont de l'appui à l'aide outre-mer aux dons faits aux organismes caritatifs, des pressions exercées pour faire changer les choses au niveau local ou à l'échelle globale à l'engagement direct dans le développement international. Bien fait, l'engagement du public soutient un processus qui amène les

personnes à changer d'attitude et de comportement et à agir pour un changement positif dans le cadre de leur propre vie. Il incite les Canadiens à un engagement démocratique dans le monde en nouant des rapports sociaux et politiques variés, équitables et respectueux des droits et de la dignité de chacun, notamment des marginalisés. L'engagement du public peut mobiliser les Canadiens et les amener à agir pour la réduction de la pauvreté globale; outil puissant, il forme des citoyens globaux qui cherchent à s'attaquer aux fondements de la pauvreté globale et à créer un monde juste et équitable.

Il est essentiel d'orienter et de renforcer l'engagement du public pour en faire un pilier des efforts de développement international du Canada. Les organisations canadiennes ne peuvent soutenir efficacement leurs partenaires du Sud sans recourir à l'engagement du public. Les tendances actuelles en développement international soulignent la nécessité d'établir des rapports réciproques de justice, de part et d'autre des frontières Nord-Sud traditionnelles, si on espère susciter un mouvement soit pour la justice globale soit pour l'élimination de la pauvreté. D'après l'OCDE et le congrès de Maastricht sur l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe, d'ici 2015, il est absolument nécessaire, sur le plan politique, de soutenir l'engagement du public pour pouvoir intervenir sur les enjeux et les pratiques du développement global. La Déclaration de Paris, le Plan d'action d'Accra et la Loi sur la responsabilité en matière d'aide publique au développement font de l'efficacité et de la responsabilité de l'aide une priorité pour le gouvernement canadien; dès lors, l'engagement du public doit être reconnu pour ce qu'il apporte à nos objectifs de développement et apprécié en conséquence.

Recommandations

L'engagement du public fait partie intégrante du développement international; à ce titre, il doit être mieux apprécié et mieux soutenu. L'appui à l'engagement du public devrait prendre les formes suivantes :

- l'ACDI devrait entreprendre sur le fond des consultations soutenues avec des praticiens de l'engagement du public en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une politique et une stratégie fédérale d'engagement du public;
- l'ACDI devrait fournir un financement pluriannuel accru à différents projets d'engagement du public à travers le Canada;
- le secteur du développement international devrait consacrer des ressources plus importantes à l'engagement du public;
- le secteur du développement international devrait s'efforcer de mieux comprendre et mieux expliquer le lien entre l'engagement du public et le travail de développement.

Position #2. L'engagement du public exige une approche diversifiée.

La diversité de notre population – diversité ethnique, sociale, culturelle et linguistique dans un cadre géographique lui-même varié – rend nécessaire l'application d'approches variées pour rejoindre efficacement le public canadien. Les activités et les approches d'engagement du public doivent prendre en compte ces facteurs pour faire en sorte qu'un large éventail de Canadiennes et de Canadiens s'engagent dans la lutte pour réduire la pauvreté globale.

Il existe bien des façons de pratiquer l'engagement du public. Les approches possibles au Canada sont variées et il en va de même des méthodologies. Un engagement du public bien conçu devrait envisager une approche tridimensionnelle qui se déploie en largeur, en profondeur et en hauteur :

- la largeur renvoie aux approches conçues pour rejoindre un grand nombre de personnes, souvent sur une courte période de temps; par exemple, une campagne pancanadienne pour sensibiliser la population au paludisme;

- la profondeur, elle, cherche à rejoindre un petit nombre de participants pour une période de temps prolongée; par exemple, un programme jeunesse de mentorat à long terme pour futurs citoyens globaux;
- la hauteur évoque des initiatives conçues pour de nouveaux publics ou pour approfondir le sens. Cette dimension pourrait chercher à rejoindre des groupes que l'engagement du public n'a pas l'habitude de cibler ou appliquer des modes d'engagement novateurs, non traditionnels.

Quelle que soit l'approche retenue, toutes les activités d'engagement du public devraient :

- sensibiliser aux enjeux de développement globaux/internationaux et proposer des modèles de promotion de la justice sociale;
- favoriser le changement en aidant les individus et les groupes à comprendre qu'un changement dans leurs choix et leurs habitudes peut avoir un impact positif sur notre monde; et
- pousser à l'action en fournissant aux individus et aux groupes les outils et les ressources qu'il leur faut pour devenir des citoyens globaux actifs.

On peut voir l'engagement du public comme un continuum qui mène les gens d'une connaissance élémentaire à la compréhension, à l'engagement et à l'action éclairée. Ce continuum d'apprentissage n'est pas un processus linéaire et les gens atteignent des étapes différentes à différents moments. Idéalement, l'engagement du public est un processus de transformation qui crée un changement d'abord progressif puis substantiel. Pour s'attaquer à la pauvreté globale, il importe de rejoindre les personnes, à quelque niveau qu'elles se trouvent sur le continuum de l'engagement du public.

Recommandations

L'engagement du public doit cibler des publics différenciés au moyen d'approches multiples. Voici comment on devrait procéder :

- la valeur d'une pluralité d'approches pour rejoindre les Canadiens à propos de la pauvreté globale devrait être reconnue explicitement dans les politiques et la pratique de l'ACDI et des organisations de développement international;
- les praticiens de l'engagement du public devraient s'employer activement à rejoindre des populations diverses sur les plans ethnique, social, culturel et linguistique partout au Canada.

Position # 3. L'engagement du public doit s'appuyer sur des principes de bonne pratique.

Plusieurs activités d'engagement du public au Canada sont novatrices et efficaces, mais on peut toujours s'améliorer. L'application de normes améliorerait la pratique de l'engagement du public et donnerait la preuve de résultats positifs. L'expérience nous a appris que plusieurs facteurs accroissent l'efficacité des activités d'engagement du public. Ces facteurs sont analogues aux critères d'un sain développement sur le plan international.

Si l'engagement du public exige des approches diversifiées, il doit néanmoins respecter quelques normes clés. En voici quelques-unes :

- **Pertinence** : proposer des activités adaptées, pertinentes et intéressantes pour les participants. En particulier quand on s'adresse à des publics nouveaux et non traditionnels;
- **Constance et sens du long terme** : les activités d'engagement du public agissent avec le temps et l'apprentissage se nourrit d'expérience et d'évaluation. On obtient de meilleurs résultats avec une stratégie échelonnée sur plusieurs années.

- **Action** : il faut expliquer clairement aux participants comment ils peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté globale et les étapes à suivre pour provoquer un changement positif. Il faut créer des occasions d'engagement plus profond et d'action soutenue.
- **Participation et partenariat diversifiés** : il faut faire participer et associer au projet des Canadiennes et des Canadiens de différents secteurs et de divers endroits (secteur privé, secteur de l'éducation, jeunes, groupes de la diaspora, grands médias).
- **Multiplicité d'approches** : la diversité des expériences personnelles, des niveaux d'études, des degrés d'engagement et des modes d'apprentissage exige qu'on ait recours à plusieurs types différents d'engagement du public.
- **Appropriation en collaboration grâce à une planification participative** : tous les intéressés devraient être associés à la planification et à la mise en œuvre des activités d'engagement du public.
- **Évaluation et réflexion** : il faut dès le départ incorporer à la conception des activités des mesures d'impact et de changement et des mécanismes de réflexion de manière à pouvoir mesurer la réussite, documenter les leçons à tirer et incorporer aux prochaines activités les adaptations nécessaires
- **Conception novatrice, créative et/ou engageante** : le recours à des outils d'engagement non traditionnels (nouveaux médias, simulations, activités artistiques, techniques d'éducation populaire), à des méthodologies différentes et à divers foyers d'intérêt est indispensable pour sensibiliser des populations qui sont restées exclues jusqu'ici.

Recommandations

Pour identifier et diffuser des normes de pratiques exemplaires susceptibles de soutenir efficacement l'engagement du public, on devrait :

- inclure une section sur les pratiques exemplaires dans la politique d'engagement du public de l'ACDI;
- élaborer un cours de formation à l'engagement du public pour le programme de formation du secteur volontaire mis en œuvre par la Direction générale du partenariat canadien;
- les conseils provinciaux et régionaux et les organisations de développement international devraient promouvoir ces normes dans leur effort de développement des capacités avec leurs partenaires et auprès de leurs membres.

Position # 4. L'évaluation et la recherche sont importantes pour faire la preuve de l'efficacité de l'engagement du public.

Pour être mieux en mesure d'amener les Canadiens à s'engager activement comme citoyens globaux, il est essentiel non seulement de documenter les bonnes pratiques et de formuler des normes mais aussi de développer des stratégies à long terme pour en mesurer l'impact. Nous le savons, plusieurs organisations utilisent des pratiques novatrices pour évaluer l'impact de leur travail d'engagement du public. Mais il n'est pas facile de mesurer un impact communautaire. Souvent, l'engagement du public n'est pas quantifiable et ne donne pas vraiment de résultats mesurables à court terme : comment savoir à quoi attribuer un changement de conscience ou de comportement? En outre, on n'a que peu de données qui permettraient aux praticiens de vérifier qu'un changement s'est produit. Même si les praticiens conviennent qu'il est indispensable de mesurer l'efficacité pour améliorer le travail, il n'existe que peu d'outils et de stratégies qui permettent aux organisations d'évaluer facilement les résultats de leurs efforts d'engagement du public.

Malgré la difficulté, quelques organisations mesurent leurs résultats et plusieurs appliquent pour ce faire des méthodes et des outils novateurs. D'une manière générale, les modèles d'évaluation conventionnels nous demandent d'envisager nos projets en fonction de la responsabilité, de l'efficacité et de mesures quantifiables d'efficacité. On donne la préférence aux résultats cohérents, logiques, qu'on peut isoler et mesurer par rapport aux effets plus variables, non recherchés et interreliés. Dans ces modèles, cependant, il est facile dans un projet de négliger d'associer les différents intervenants à l'élaboration du cadre et du processus d'évaluation, ce qui revient à négliger une bonne partie des résultats importants, qualitatifs et indirects vécus par ces intervenants. Il faut une approche plus systématique de la recherche et de l'évaluation pour établir l'impact de notre travail collectif. Une recherche participative utilisant des stratégies d'évaluation alternatives a montré qu'il est possible d'arriver à mesurer l'engagement du public mais le leadership est indispensable pour faire la preuve du changement.

Les conseils provinciaux et régionaux occupent une position clé pour faire progresser l'évaluation et la recherche dans le domaine de l'engagement du public. Les conseils ont le rayonnement (ensemble, ils représentent plus de 400 organisations à travers le Canada) et l'expérience d'une pratique soutenue: de quoi assumer un rôle de leaders dans l'évaluation, la mesure et l'analyse des activités d'engagement du public tant au niveau pancanadien que sur le plan régional.

Recommandation

Étant donné l'importance de l'évaluation et de la recherche pour faire la preuve de l'efficacité de l'engagement du public, on recommande :

- d'entreprendre des études longitudinales qui permettent d'établir des lignes de départ pour mesurer l'engagement actif des Canadiens comme citoyens globaux. Des études subséquentes auront à mesurer l'impact des activités d'engagement du public;
- de lancer une initiative de recherche-action avec un groupe de praticiens, sous l'égide des conseils provinciaux et régionaux, pour un travail de documentation, de réflexion, d'analyse et de diffusion des conclusions portant sur l'engagement effectif du public.

Conclusion

Leur nature fait que les conseils provinciaux et régionaux peuvent avoir un impact important à travers le Canada. Leurs liens avec des collectivités et des organismes de partout au pays leur permettent de promouvoir la solidarité internationale d'un océan à l'autre, dans les métropoles comme dans les plus petites villes. En réseau, nos actions concertées pour sensibiliser activement le public aux enjeux et aux défis du développement favorisent l'essor d'une vision commune de la coopération internationale entre populations. Soutenues par l'ensemble de nos membres, nos actions d'engagement du public vont bien au-delà de la collecte de fonds et de la promotion de nos organisations membres; l'engagement du public est au cœur de nos programmes et montre la portée des changements globaux nécessaires à la construction d'un monde meilleur et plus uni.

Sommaire des recommandations

- L'engagement du public fait partie intégrante du développement international; à ce titre, il doit être mieux apprécié et mieux soutenu. L'appui à l'engagement du public devrait prendre les formes suivantes :
 - l'ACDI devrait entreprendre sur le fond des consultations soutenues avec des praticiens de l'engagement du public en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une politique et une stratégie fédérale d'engagement du public;
 - l'ACDI devrait fournir un financement pluriannuel accru à différents projets d'engagement du public à travers le Canada;
 - le secteur du développement international devrait consacrer des ressources plus importantes à l'engagement du public;
 - le secteur du développement international devrait s'efforcer de mieux comprendre et mieux expliquer le lien entre l'engagement du public et le travail de développement.
- L'engagement du public doit cibler des publics différenciés au moyen d'approches multiples. Voici comment on devrait procéder :
 - la valeur d'une pluralité d'approches pour rejoindre les Canadiens à propos de la pauvreté globale devrait être reconnue explicitement dans les politiques et la pratique de l'ACDI et des organisations de développement international;
 - les praticiens de l'engagement du public devraient s'employer activement à rejoindre des populations diverses sur les plans ethnique, social, culturel et linguistique partout au Canada.
- Pour identifier et diffuser des normes de pratiques exemplaires susceptibles de soutenir efficacement l'engagement du public, on pourra :
 - inclure une section sur les pratiques exemplaires dans la politique d'engagement du public de l'ACDI;
 - élaborer un cours de formation à l'engagement du public pour le programme de formation du secteur volontaire mis en œuvre par la Direction générale du partenariat canadien;
 - les conseils provinciaux et régionaux et les organisations de développement international devraient promouvoir ces normes dans leur effort de développement des capacités avec leurs partenaires et auprès de leurs membres.
- Étant donné l'importance de l'évaluation et de la recherche pour faire la preuve de l'efficacité de l'engagement du public, on recommande :
 - d'entreprendre des études longitudinales qui permettent d'établir des lignes de départ pour mesurer l'engagement actif des Canadiens comme citoyens globaux. Des études subséquentes auront à mesurer l'impact des activités d'engagement du public;
 - de lancer une initiative de recherche-action avec un groupe de praticiens, sous l'égide des conseils provinciaux et régionaux, pour un travail de documentation, de réflexion, d'analyse et de diffusion des conclusions portant sur l'engagement effectif du public.